



ITM LOGISTIQUE
ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

(DES) ACCORD PREVOYANCE

Et ça continue d'augmenter... On ne parle pas des salaires, bien sûr mais de nos « charges »...

La Cgt regrette qu'une nouvelle fois **les salariés devront mettre la main à la poche**. La direction avait convoqué les organisations syndicales pour négocier sur la demande exorbitante de l'assureur d'augmenter les cotisations sur la prévoyance **de 20 %**.

Comme par hasard, la veille de la négociation une réunion s'est tenue au niveau du groupe qui a fait pression pour limiter l'augmentation soit **+ 7.50 % au 1^{er} janvier 2017 et encore 7.50 % au 1^{er} janvier 2018**. Cela permet à notre direction d'éviter la négociation puisque dans l'accord il est prévu que pour toute augmentation inférieure à 8 % il n'est pas prévu de négociation.

Pour rappel, les cotisations ont déjà augmenté de 6 % en 2015.

Le recul de l'âge de départ à la retraite, les mauvaises conditions de travail dans l'entreprise et les PSE successifs sont et seront les principales causes du déséquilibre du régime.

Alors, est-ce encore à nous de payer ????? .



La CGT a demandé la prise en charge totale par la direction du surcôt pour le salarié. La direction n'a proposé qu'une prise en charge via les NAO mais tout le monde a bien compris que ce n'était que du vent. Il ne sert à rien d'avoir aujourd'hui l'engagement sur une somme que de toute façon ils retrancheront des augmentations de salaire qu'ils ont prévu de donner.

REJOIGNEZ LA CGT

Tréville, le 12 octobre 2016

Retrouvez-nous sur <http://cgt-intermarche.over-blog.com/> et n'hésitez pas à poser des questions à vos élus Cgt de l'établissement qui ont toutes les infos